



Retraite : racheter des trimestres en 2020, ça vaut le coup ou pas ?



Illustration : Séverine Assous

Bientôt la quille et il vous manque des trimestres pour une retraite à taux plein ? Suivez nos conseils.

Vous approchez de la retraite et des trimestres vous manquent pour partir avec le taux plein à la date souhaitée ? Vous pouvez majorer votre durée d'assurance en rachetant jusqu'à douze trimestres pour des périodes d'expatriation, d'études supérieures ou pour des années incomplètes. Est-ce une bonne idée ? Et quels sont les risques ?

Rachetez seulement à moins de deux ans de la retraite...

Même si le prix des trimestres augmente avec l'âge, les pros conseillent d'attendre le plus tard possible – dans les deux ans avant le départ – avant d'agir. Plus tôt, il est difficile d'anticiper ses conditions de fin de carrière (chômage, envie de prolonger son activité pro, changement législatif, etc.). Et la réforme à venir ? Si vous partez dans les deux ans, elle ne change pas la donne en cas de rachat. Seules les générations concernées (nées à compter de 1975) ont intérêt à s'abstenir de racheter des trimestres « à l'aveugle » pour l'heure.

... et en comparant le coût au gain

Selon la situation, un rachat peut se rentabiliser en cinq ans... ou en vingt ! La valeur d'un trimestre augmente avec l'âge et les revenus (sauf pour certaines professions, comme les avocats), et s'élève, à quelques mois du départ, entre 3 000 et 6 700 euros. Considérez le gain de pension espéré en contrepartie (faites un point avec votre caisse de retraite). Un rachat donne accès à une pension de base au taux plein, mais aussi à une complémentaire en totalité : l'opération est donc plus avantageuse avec une complémentaire douillette (pour les fonctionnaires, voir le simulateur de rachat sur retraitesdeletat.gouv.fr. Enfin, n'oubliez pas que le rachat peut être déduit du revenu imposable et que l'économie d'impôt n'est pas prise en compte dans le plafonnement des niches fiscales à 10 000 euros annuels par foyer ! Du coup, plus votre tranche marginale d'imposition grimpe, plus le rachat paie.

L'avis de l'experte

www.femmeactuelle.fr

Pays : France

Dynamisme : 39



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

"Vous négociez votre départ à quelques mois de la retraite ? Plutôt que de solliciter une indemnité sans motif, demandez à votre employeur un coup de pouce pour racheter des trimestres manquants, simulations chiffrées à l'appui : il sera plus enclin à accepter !"

Merci à Valérie Batigne, fondatrice de Sapiendo Retraite.

Vidéo: <https://www.femmeactuelle.fr/vie-pratique/argent/retraite-racheter-des-trimestres-en-2020-ca-vaut-le-coup-ou-pas-2096311>